## PROCÈS-VERBAL

# DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

# DE LA MISSION LOCALE NORD ARDENNES DU 15 MAI 2025

#### Liste des présents :

Monsieur Sofiane SHIBANE, Cabinet ACR-ADC PIEROUIN

Monsieur Laurent PODVIN, Cabinet comptable FIZALYS

Monsieur Daniel DURBECO, Maire de Revin

Madame Sandrine BOURGEOIS, Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse

Madame Dominique RUELLE, Conseil Départemental

Madame Catherine JOLY, Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne

Madame Peggy GARY, DDETSPP

Monsieur Teddy PAUL JOSEPH, France Travail

Madame Sylvie LAMAU, France Travail Revin

Madame Liliane PASSEFORT, Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse

Madame Inès BENYAHIA, Centre Socio Culturel l'Alliance

Madame Moana MEDDOUR, Centre Socio Culturel l'Alliance

Monsieur Philippe HUSSON, Centre Social Le Lien

Madame Anne SIMON, CFPPA / E2C

Madame Ambre AUBERT, Greta des Ardennes

Monsieur Freddy COLLET, AREL

Madame Virginie GAVEL, AREL

Monsieur Laurent JULLIARD, EDF CNPE de CHOOZ

Madame Evelyne LAHAYE, CCAS Revin

Monsieur Pierre CORDIER, Permanence du Député

Monsieur Mathieu SONNET, Maire de Fumay et Vice Président de la Communauté de

Communes Ardenne Rives de Meuse

Monsieur Robert ITUCCI, Maire de Givet

Monsieur Romain ZOLTOWLOS, Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse

Madame Maëva BARBASON, Mission Locale Nord Ardennes

Madame Lindsey BOURREAU, Mission Locale Nord Ardennes

Madame Charline HOUZAI, Mission Locale Nord Ardennes

Monsieur Thierry CIBOULLÉ, Mission Locale Nord Ardennes

Monsieur Jimmy COLLIGNON, Mission Locale Nord Ardennes

Monsieur David DELIEGE, Mission Locale Nord Ardennes

Monsieur Sébastien GARNIER, Mission Locale Nord Ardennes Madame Valérie MAURICE, Mission Locale Nord Ardennes

Madame Anaïs MEBARKI, Mission Locale Nord Ardennes

Madame Cynthia SCHRUURMAN, Mission Locale Nord Ardennes

Madame Sonia STANIMIROVIC, Mission Locale Nord Ardennes

Madame Noelle BLONDEAU, Mission Locale Nord Ardennes

Madame Florine FINET, Mission Locale Nord Ardennes

Madame Sidney HERMANT, Mission Locale Nord Ardennes

## Monsieur Bryan PATIGNY, Mission Locale Nord Ardennes Madame Clara HENON, Mission Locale Nord Ardennes

#### Liste des excusés:

Monsieur Bernard DEKENS, Communauté de commune Ardenne Rives de Meuse

Monsieur Bernard DEKENS, Maire de Vireux - Wallerand

Madame Maryse COUCKE, Maire de Sévigny-la-Forêt

Monsieur André LIEBEAUX, Maire de Gué d'Hossus

Madame Virginie ROGISSART, Mairie de Fépin

Monsieur Jean-Claude JACQUEMART, Maire de Ham-sur-Meuse

Monsieur Éric ANDRY, Maire de Bourg-Fidèle

Monsieur Jean-Claude GRAVIER, Maire de Haybes

Monsieur Sébastien PAULET, Maire de Landrichamps

Monsieur Fabien PRIGNON, Maire d'Aubrives

Monsieur Joël DUBREUIL, La Préfecture

Madame Martine HODY, Mission Locale de Sedan

Madame Isabelle RAMBOURG, CAP EMPLOI

Madame Claire WILLEMET, ARS Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, Délégation

Territoriale des Ardennes

Monsieur Alain BUCQUET, La Préfecture

Monsieur Florent LIBERGE, CIO

Madame Armelle LUC, AFPA

Madame Clarisse STEIN, Inspection Académique des Ardennes

Monsieur Antoine PETROTTI, Centre Socio Culturel l'Alliance

Madame Mélanie SAPONE, AFEIPH

Monsieur Claudio RIOSECO, GRETA des Ardennes

Monsieur Alain CAHEN, Conseil Départemental Direction Insertion et Retour à

l'Emploi

Monsieur Laurent DANLOUP, Mission Locale Sud Ardennes

L'Assemblée Générale Ordinaire commence à 15h10.

Monsieur ZOLTOWLOS remercie toute l'assemblée pour sa présence en nombre et cite les personnes excusées.

➤ Compte rendu

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2024, à l'unanimité.

# > Lecture du rapport moral de Monsieur ZOLTOWLOS

> Nouveaux membres du Conseil d'Administration

Monsieur ZOLTOWLOS indique que la Mission Locale a souhaité améliorer la représentativité de ses instances de gouvernance. Aussi le dernier Conseil d'Administration a permis l'intégration de nouveaux membres à l'association, nouveaux membres que la structure aimerait voir siéger au Conseil d'Administration. Il s'agit de :

Madame Dominique RUELLE pour le Département et le 1er collège Monsieur Teddy PAUL JOSEPH pour France Travail et le deuxième collège Monsieur Laurent JULLIARD pour le CNPE de Chooz et le 3eme collège Madame Mélanie SAPONE pour l'AFEIPH et le 3eme collège Madame Anne SIMON pour le CFPPA et le 4eme collège L'ensemble des candidatures est validé par l'Assemblée à l'unanimité.

#### ➤ Comptes de l'exercice 2024

Monsieur PODVIN présente le compte de résultat et le bilan.

Le total des produits d'exploitation, 927 261 €, diminue de 2.6% par rapport à 2023. Le résultat est une perte de 14 505€. La Trésorerie qui a diminué de près de 100 000€ est de 398 237€ et les fonds propres qui correspondaient à l'accumulation des résultats sont de 446 263€.

Le total des subventions est de 790 744€, le principal contributeur étant l'Etat pour 509 992€. Dans les autres produits, on retrouve la reprise des fonds dédiés l'an passé pour 72 463€, le transfert de charges pour 31 878€, compte qui comprend notamment la prise en charge par l'organisme assureur d'une indemnité de fin de carrière, et la reprise sur provisions pour 30 909€, reprise qui correspond à la charge pour la fin des travaux engagés en 2023.

Les charges externes s'élèvent à 193 426€. Les principales variations sont les postes locations avec la fin du bail des véhicules désormais achetés, les travaux évoqués plus haut -18K€, le recours à l'intérim +10K€. Les taxes sont composées essentiellement de taxes assises sur les salaires. Les charges de personnel sont le poste de dépenses le plus important avec 628 752€ et 72.68% des produits. Le poste a augmenté de 49 994€ entre 2023 et 2024. Résultant notamment de l'indemnité de fin de carrière évoqué précédemment.

Le bilan présente un actif net immobilisé de 131 727€, plus de 100 000€ ont été investis durant l'exercice (véhicules, travaux, mobilier, parc informatique...) 119 041€ de créances composées de subventions à recevoir. Les disponibilités sont de 398 237€ et diminuent donc de 100 000€ du fait des investissements financés au comptant. Ce montant correspond en fait à 5 mois de fonctionnement de l'association. Le passif est composé à 68% par les fonds propres, les dettes étant constituées du social et de quelques dettes fournisseurs à court terme.

Monsieur SHIBANE, représentant le cabinet PIERQUIN, Commissaire aux Comptes intervient et explique les différentes étapes du travail effectué, qui figurent en détail dans son rapport.

- Certification des comptes, cadre légal.
- Démarches de l'audit : des sondages, des contrôles... La finalisation de la mission est exprimée par une opinion.
- Déroulement des missions : vérification des documents synthétiques du Cabinet comptable FIZALYS
- Justification des appréciations et vérifications spécifiques : subventions bien justifiées.
- Opinion : les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de l'association.
- Rapport spécial : les administrateurs suivants, l'État et les 2 communautés de Communes, sont également les financeurs.
- Conclusion

Monsieur SHIBANE remercie Messieurs DELIEGE, PODVIN et ZOLTOWLOS pour leurs bonnes collaborations.

Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de l'association.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

# ➤ Budget prévisionnel 2025

Monsieur DELIEGE présente le budget prévisionnel.

Le total des produits corrigé des engagements est de 929 783€, composé à 92% de subvention, 7% de la valorisation des mises à disposition de locaux, puis des autres produits et du delta des fonds dédiés. L'Etat représente 52% des subventions mais marque une baisse importante -35 573€ (-89 244€ en 2 ans). Si le montant prévu de la participation des communautés de communes est identique à 2024 (1€70 / habitant), la Région présente une baisse de 32 181€, baisse compensée par le recours au FSE Région pour 25 300€. Pour palier la baisse de financements, la Mission Locale est allée chercher des fonds européens +42 000€ et bénéficie d'un abondement de 51 325€ pour le suivi des bénéficiaires du RSA (Loi pour l'emploi : obligation des 15h pour les BRSA qui nécessite plus de moyens à l'accompagnement). On note, plus de transfert de charges, désormais directement déduit des charges (nouvelle règle comptable) et presque plus de reprise sur provisions, les travaux étant terminés. Les achats et charges externes diminuent de 33 389€ : plus de travaux et plus de recours à l'intérim. Les charges de personnel augmentent de 6 843€ et les amortissements de 7 703€. Au final, le budget est équilibré à + 1737€.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

## ➤ Diagnostic territorial

Monsieur DELIEGE présente quelques graphiques issus du diagnostic territorial réalisé l'an dernier. Pour rappel, le diagnostic qui a été partagé était un 1<sup>er</sup> document de travail. Le but est de pouvoir disposer d'une information actualisée, fiable et accessible, alimentée également par les partenaires.

La Mission Locale accueille plus de 30% des jeunes 16-25 ans sur les communes les plus peuplées : Revin, Givet, Fumay. Sur Rocroi, elle progresse du fait de la permanence hebdomadaire mais patine sur Vireux Wallerand.

Le bassin Nord Ardennes a perdu 20% des jeunes de 15 à 29 ans entre 2010 et 2021 et 11% des emplois durant la même période. Le taux de chômage est de 24% contre 12% au national.

#### ➤ Rapport d'activité

Monsieur DELIEGE commente les chiffres clés du rapport d'activité.

En substance : 295 1ers accueils (+25%), 887 jeunes accueillis (+11%), 518 360€ d'aides versées aux jeunes, 361 entrées en emploi (+26%)

## Témoignage d'une jeune

Sidney, jeune revinoise de 24 ans, témoigne de son parcours. Elle a notamment intégré le CEJ afin de valider un projet professionnel dans le service à la personne. Projet professionnel qu'elle a continué à travailler en intégrant l'action les capsules de l'apprentissage. Après plusieurs stages elle est en passe de décrocher un apprentissage. Parallèlement, elle a intégré l'équipe communication de la Mission Locale et s'est investie dans de nombreux projets de la structure. Elle a fait de nouvelles rencontres et a gagné en confiance et compétences.

Sidney est chaleureusement remerciée pour son témoignage.

Mr DELIEGE poursuit la présentation du rapport d'activité et l'offre de service de l'association : 6 589 entretiens, 496 animations collectives dans tous les champs liés à la jeunesse.

Présentation vidéo de l'action les capsules de l'apprentissage et du village des métiers.

## > Labellisation Information Jeunesse

Monsieur ZOLTOWLOS sollicite l'assemblée quand a la proposition approuvée par le Conseil d'Administration d'intégrer le réseau Information Jeunesse. L'information des jeunes est une attribution du ministère chargée de la jeunesse. Il met en œuvre cette politique en s'appuyant sur le réseau Information Jeunesse qui maille le territoire. L'Information Jeunesse est portée par des collectivités ou des associations. Ils assurent un

accueil libre et informent les jeunes sur les mêmes thématiques que traitent déjà la Mission Locale. La différence : un public plus large. Les 11 -30 ans. Le label est délivré par l'Etat pour 6 ans. Les principes de l'IJ :

Garantir une information objective

Accueillir tous les jeunes sans distinction

Proposer une information personnalisée relative aux politiques éducatives et de jeunesse du territoire

Offrir gratuitement des conditions matérielles, des modalités d'information et des services adaptés aux besoins des jeunes

Dispenser une information de manière professionnelle par des personnels formés à cet effet dans le cadre des réseaux au niveau régional, national et international de l'Information Jeunesse

Organiser avec les services de l'Etat l'évaluation de l'activité de la structure

L'assemblée approuve la décision du Conseil d'Administration.

En l'absence de questions diverses,

Monsieur ZOLTOWLOS présente ses remerciements à l'assemblée, à tous les partenaires, à la mairie de Revin pour la mise à disposition de la salle, aux membres du Bureau et à Sidney pour son intervention. Il souligne qu'il est très fier de l'ensemble de l'équipe de la Mission Locale et la remercie.

La séance se termine à 16h10 par le verre de l'amitié.

Le Président de la Mission Locale Nord Ardennes

Romain ZOLTOWLOS